



# INFO PRESSE CELLULE DE CRISE POINT DE SITUATION COVID-19

---

**Date :** 16/03/2020

**Heure :** 13h30

**De la part de** service communication  
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Michel Dantin, maire de Chambéry, tient tous les matins une cellule de crise à l'hôtel de ville avec les adjoints concernés, les directeurs des services et le directeur du CCAS.

Ont été abordés ce lundi 16 mars 2020 :

La mise en place du service d'accueil dans les écoles des enfants du personnel sanitaire.

L'adaptation des services au public compte tenu du personnel disponible :

- A partir d'aujourd'hui, au service état civil, la délivrance des cartes d'identité et des passeports ne se fera que pour les dossiers présentant un caractère d'urgence

Le renfort du service apporté aux personnes âgées qui sont à domicile :

- Les personnes âgées isolées qui ne sont pas encore inscrites peuvent s'inscrire auprès du standard du CCAS (centre communal d'action sociale de Chambéry) au 04 76 60 50 20 pour se déclarer "isolées". Comme en période de canicule, ces personnes recevront un appel tous les deux ou trois jours
- Le service de portage à domicile des repas pourra être renforcé

Enfin, tenant compte du fait que nombre de personnes ne peuvent se rendre à leur travail, le maire de Chambéry prend un arrêté afin de lever le contrôle du stationnement payant par horodateur.

Les dispositions concernant le fonctionnement des services seront réactualisées en fonction des dispositions qui seront annoncées au niveau national et des personnels présents.

Toutes les informations relatives aux dispositions de la ville de Chambéry pendant la crise du virus COVID-19 sont en ligne sur [www.chambery.fr](http://www.chambery.fr)

**GRAND CHAMBERY | VILLE DE CHAMBERY  
DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr

 @GrandChambery |  @VilledeChambery -  @ChamberyOfficiel